

**À une assemblée extraordinaire tenue, le 7 janvier 2011 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :**

Monsieur Patrick Douglas, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant

Formant quorum sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Diné, directrice générale, était aussi présente

**11-01-16185 Ouverture de l'assemblée**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

l'assemblée soit ouverte à 19h30

Adopté

**11-01-16186 Lecture et Adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour;

**Que,**

l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté

**Présentation des prévisions budgétaires 2011**

<b>REVENUS</b>		
<b>DESCRIPTION</b>	<b>BUDGET 2010</b>	<b>BUDGET 2011</b>
TAXES FONCIÈRES	1, 270,379\$	1,335,890\$
TAXES DE SERVICE	524 632\$	518 252\$
TAXES DE SECTEUR	69 786\$	76 543\$
EN LIEU DE TAXES	109 302\$	109 265\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	167 224\$	165 428\$
TRANSFERTS	154 121\$	188 144\$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 295 444\$</b>	<b>2 393 522</b>

<b>DÉPENSES</b>		
<b>DESCRIPTION</b>	<b>BUDGET 2010</b>	<b>BUDGET 2011</b>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	432 038\$	414 868\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	316 014\$	326 495\$
TRANSPORT	565 546\$	570 119\$
HYGIÈNE DU MILIEU	298 926\$	313 271\$
AMÉNAGEMENT URBANISME	170 658\$	155 486\$
LOISIRS ET CULTURE	88 844\$	88 416\$
FRAIS DE FINANCEMENT	86 165\$	109 358\$
IMMOBILISATIONS	28 000\$	28 000\$
REMBOURSEMENT CAPITAL	246 084\$	290 000\$
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	23 169\$	39 400\$
RÉSERVE FINANCIÈRE	40 000\$	58 109\$
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 295 444\$</b>	<b>2 393 522\$</b>

#### **11-01-16187 Adoption des prévisions budgétaires 2011**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 957 du Code Municipal du Québec, le Conseil de la municipalité doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011;

**ATTENDU QU'**un avis à cet effet a été publié le 22 décembre 2010 et ce, conformément à l'article 956 de la même Loi ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte et adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2011 comme suit à savoir :

#### **REVENUS 2011**

REVENUS DE TAXES	1 335 890\$
TARIFICATION SERVICES MUNICIPAUX	518 252\$
SERVICE DE LA DETTE - SECTEUR EN LIEU DE TAXES FONCIÈRES	76 543\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	109 265\$
TOTAL TRANSFERTS	165 428\$
<b>GRAND TOTAL REVENUS</b>	<b>2 393 522\$</b>

#### **DEPENSES 2011**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	414 868\$
-------------------------	-----------

SÉCURITÉ PUBLIQUE	326 495\$
TRANSPORT	570 119\$
HYGIÈNE DU MILIEU	313 271\$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	155 486\$
LOISIRS ET CULTURE	88 416\$
FRAIS DE FINANCEMENT	109 358\$
IMMOBILISATIONS	28 000\$
REMBOURSEMENT CAPITAL	290 000\$
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	39 400\$
RÉSERVE FINANCIÈRE	58 109\$
<b>GRAND TOTAL DÉPENSES</b>	<b>2 393 522\$</b>

**Que,**

Le Conseil décrète qu'un résumé du budget soit transmis avec le compte de taxes 2011 ;

Adopté

**11-01-16188 Adoption du taux de taxation pour l'année 2011**

**CONSIDÉRANT** le budget adopté par le conseil au cours de la présente séance, il est impérieux de décréter les taux des taxes ;

**CONSIDÉRANT** l'évaluation imposable totale de la municipalité de Duhamel qui s'élève à 153 198 400\$;

Il est **résolu** unanimement

**Que** le conseil de la municipalité de Duhamel décrète ce qui suit :

**Que** la taxe foncière générale, applicable sur tous les biens imposables de la municipalité soit fixée à 0,872 cents par 100\$ d'évaluation et qu'elle soit imposée et prélevée selon le rôle d'évaluation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011;

**Que** les taxes de secteur soient imposées et prélevées selon les dispositions des règlements suivants :

02-014A Aqueduc	.1978 cents par 100\$ d'évaluation
02-014 Aqueduc	.0839 cents par 100\$ d'évaluation
03-018 Électrification du ch. du Marais	195.87\$ par unité d'évaluation
96-043 Ch. Lac Gagnon Est (Sud)	142.14\$ par unité d'évaluation
01-005 Élect. du ch. Lac Gagnon E.	128.85\$ par unité d'évaluation
06-2009 chemin Tour du Lac	.0569cents du 100\$ d'évaluation
00-005 chemin Lac Chevreuil	Basé selon le frontage et la superficie
00-006 chemin Lac Iroquois	Basé selon le frontage et la superficie
18-2010 Dynamitage Lac-Gagnon Est	.0160 cents du 100\$ d'évaluation
24-2010 chemin du Milieu	Basé selon le frontage et la superficie
25-2010 chemin de la Grande-Baie	Basé selon le frontage et la superficie

26-2010 chemin Lac Iroquois

Basé selon le frontage et la superficie

27-2010 chemin Preston

Basé par unité d'évaluation

Adopté

### **11-01-16189 Adoption du taux d'intérêt – exercice financier 2011**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le taux d'intérêt pour l'année 2011 sera de 15% l'an, sur tous les comptes impayés.

Adopté

### **Présentation du programme triennal d'immobilisation 2011-2012-2113**

Au cours des trois prochaines années les membres du Conseil travailleront à :

#### ***La réfection majeure de nos routes :***

Par la réfection majeure et les travaux d'asphalte d'une partie du chemin du Lac-Gagnon Ouest et la réfection majeure du chemin Petite-Nation et le drainage-rechargement dans divers secteurs pour un investissement de 725 000\$ sur 3 ans.

#### **Le réaménagement du quai public au Lac Gagnon Ouest :**

Un investissement de 27 000\$ pour le réaménagement du quai public au Lac Gagnon Ouest. Ces travaux sont prévus pour 2011

#### ***L'achat de véhicules et d'équipements municipaux :***

Le plan de remplacement des véhicules et équipements municipaux déposé au mois de décembre 2009 prévoit un investissement de 596 000\$ sur 3 ans pour le remplacement de trois véhicules qui ne seront plus économiquement rentables à conserver dans notre inventaire. Aussi nous procéderons à l'achat des 2 camions d'inspection pour la valeur résiduelle.

#### ***Maintenir nos immeubles en bon état :***

Des travaux correctifs sont prévus à la bibliothèque ainsi qu'au garage municipal. Il s'agit de la réfection de la fondation de la bibliothèque et le remplacement du revêtement, la réfection du plancher du garage et l'installation d'un équipement de levage.

### **11-01-16190 Adoption du programme triennal d'immobilisation**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le programme triennal d'immobilisation 2011-2012-2013 tel que présenté soit et est adopté.

Adopté

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables portant exclusivement sur l'ordre du jour

### **11-01-16191 Fermeture de l'assemblée extraordinaire**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'assemblée soit fermée à 20h25.

Adopté

\_\_\_\_\_  
David Pharand  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claire Dinel  
Directrice générale